Rue 89 au secours des racailles de Tremblay-en-France ?

21/04/2010 à 12h28



Rue89 s'est procuré les images de l'interpellation musclée qui a précédé le caillassage des bus. Deux jeunes ont porté plainte.

Les importants renforts policiers débarqués à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), où Nicolas Sarkozy a annoncé ce mardi de nouvelles mesures contre la délinquance, ne semblent guère apaiser le quotidien de la cité. Dans une vidéo tournée par un habitant mercredi 14 avril, quelques heures avant les caillassages de bus, on assiste à l'interpellation musclée de trois jeunes. Selon les témoignages recueillis, deux d'entre eux roulaient en moto sans casque.

[dailymotion]http://www.dailymotion.com/video/xd0sdy_interpellation-musclee-a-tremblay-e_news#hp-v-v1[/dailymotion]

Sur le certificat médical que Rue89 a pu lire sont constatés, pour le jeune homme, un traumatisme crânien (sans perte de connaissance), une contusion sous-orbitaire gauche et une contusion au coude gauche avec hématome sous-cutané. ***Six jours d'interruption de travail lui ont été accordés****.*

Les trois jeunes interpellés ce mercredi ont tous été placés en garde à vue durant quarante-huit heures. Seul l'un d'entre eux est poursuivi pour « refus d'obtempérer ». Son avocat,

Arié Alimi, qui a déjà plaidé une affaire similaire à Tremblay, va porter plainte devant le tribunal de Bobigny pour « violences volontaires commises par personnes dépositaires de l'autorité publique, dégradation de biens privés et faux témoignage ».
Rue 89 (merci à Arrachedent)